



ORGANISATION
MARITIME
INTERNATIONALE



UNEP-PNUE

**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**



PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

**COOPÉRATION EUROMED SUR LA SÉCURITÉ MARITIME ET LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION
PROVENANT DES NAVIRES (SAFEMED)**

Projet régional financé par le Fonds MEDA de l'UE (MED 2007/147-568)

FORMATION SUR LA CONSOLIDATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION POUR LA GESTION DES EAUX DE BALLAST DE 2004

Malte

8 et 9 mai 2012



RAPPORT

Projet SAFEMED II – Tâche 5.7

Objet: rapport final

Date: 23 mai 2012

À: CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)

De: Dr. Baumler Raphaël – Université Maritime Mondiale (UMM)

RAPPORT SUR LA FORMATION ORGANISÉE À MALTE LES 8 ET 9 MAI 2012

Intitulé de la formation: **Formation sur la consolidation et la mise en œuvre de la Convention pour la gestion des eaux de ballast de 2004**

Accueillie par: **Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC)**

Lieu et date: **Palace Hotel, Sliema, Malte, 8-9 mai 2012**

Type: **Régionale**

Organisée par: **REMPEC**

Avec le soutien: **Projet SAFEMED II**

Nbre. de participants et de pays: 27 participants issus de 13 pays

Le présent rapport a été établi dans le cadre du projet SAFEMED II sous la responsabilité du Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC). Il est précisé que les avis exprimés dans ce rapport sont ceux du Consultant et ne peuvent en aucun cas être attribués à l'UE, à l'OMI, au REMPEC ou à l'UMM.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	7
1. GÉNÉRALITÉS	8
Lieu	8
Supports et documentation de formation	8
Participants	8
Intervenants et experts	8
2. PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE	9
Contexte	9
Objectif de la formation	9
3. LA FORMATION	10
Remarques d'ouverture	10
1 ^{er} jour – 8 mai	10
2 ^{ème} jour – 9 mai	11
4. ÉVALUATION ET CONCLUSION DE LA FORMATION	12
ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS	13
ANNEXE 2 - PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS	23
ANNEXE 3 - RESULTATS DES FICHES D'ÉVALUATION DES PARTICIPANTS	25

SYNTHÈSE

La Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, visant à prévenir les risques liés au transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes via le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires, doit bientôt entrer en vigueur. Par conséquent, les États parties et leurs Administrations doivent être prêts à répondre aux exigences et aux obligations qu'elle implique.

Cette session de formation avait pour but de renforcer la sensibilisation dans la région et d'appuyer les étapes préparatoires de mise en œuvre. Elle a bénéficié du soutien de l'UE, à travers le Projet SAFEMED II, et de l'Organisation maritime internationale (OMI), via le REMPEC et le Projet de Partenariat GloBallast.

Cette formation régionale a traité des problématiques liées à la mise en œuvre de la Convention et des rôles respectifs de l'État du pavillon, de l'État du port et de l'État côtier. La question du contrôle par l'État du port et des prélèvements a été abordée de façon approfondie afin d'en souligner toute la complexité. Les interventions de deux Pays Partenaires Leaders (PPL) du Projet de Partenariat GloBallast en Méditerranée, à savoir la Croatie et la Turquie, ont permis d'envisager le sujet sous un angle pratique.

Ces deux journées de formation ont été l'occasion pour les participants d'échanger points de vue et informations sur les différentes conditions à remplir dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Convention. Les participants se sont dits satisfaits du programme de la formation et ont exprimé des retours positifs vis-à-vis de celle-ci.

1. GÉNÉRALITÉS

Lieu

La formation s'est tenue au Palace Hotel de Sliema à Malte. À l'exception du personnel du REMPEC, les participants et les intervenants étaient tous logés à cet endroit. L'hébergement, le petit-déjeuner et le déjeuner leur étaient fournis sur place et la formation se déroulait au sous-sol de l'hôtel. Une traduction simultanée anglais/français et français/anglais était proposée dans la salle de formation, équipée des systèmes vidéo et audio appropriés.

Supports et documentation de formation

Le REMPEC a fourni aux participants le texte de la Convention et les lignes directrices, ainsi que plusieurs monographies GloBallast. Aucun manuel papier n'a été distribué. Cependant, à la fin de la session, chacun des participants s'est vu remettre sur CD le lot complet des documents, y compris les présentations.

Participants

Des représentants des différents bénéficiaires du Projet SafeMed II dans la région méditerranéenne ont suivi la formation, plus un certain nombre de participants maltais. On notera la représentation de la Libye, dont la présence à un événement lié au Projet SafeMed II était une première. Le REMPEC a rempli ses objectifs en termes de participation et la grande majorité des participants n'avait jamais reçu de formation sur le sujet.

Intervenants et experts

Un intervenant et expert de l'Université Maritime Mondiale (UMM), des représentants de l'OMI, du REMPEC et de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), et les délégués de deux Pays Partenaires Leaders méditerranéens du Projet de Partenariat GloBallast (la Croatie et la Turquie) ont présenté un exposé.

La liste détaillée des participants et des intervenants figure en Annexe 1.

2. PRÉSENTATION DE LA THÉMATIQUE

Contexte

En 1988, la question du transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par le biais des eaux de ballast a été soumise à l'OMI. À l'issue d'un long processus de discussions et de négociations, la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires (Convention BWM) a été adoptée en 2004. Le premier objectif de cette Convention est d'éviter le transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par une gestion adéquate des eaux de ballast à bord des navires.

Comme c'est le cas de tout traité international, un certain nombre de conditions doivent être remplies avant son entrée en vigueur. Alors que le nombre de ratifications requis est d'ores et déjà atteint, il n'en va pas de même pour le pourcentage fixé de la flotte mondiale. Néanmoins, la possibilité d'une ratification par d'autres États au cours des prochains mois permet d'envisager une entrée en vigueur de la Convention d'ici 2013/2014. L'échéance se rapprochant, un effort de promotion s'impose pour aider les États dans la mise en œuvre des étapes préparatoires.

Afin de soutenir la ratification et la mise en œuvre de la Convention dans la région méditerranéenne, le REMPEC a organisé une formation de deux jours à Malte, avec les représentants de différents pays méditerranéens, dans le cadre du Projet SafeMed II actuellement déployé dans la région par le Centre et financé par le fonds MEDA de l'UE. Cette formation, qui s'est tenue les 8 et 9 mai 2012, a été dispensée en tant qu'élément de la Tâche 5.7 de l'Activité 5 du Projet.

De plus, des membres d'organes régionaux et internationaux, à savoir l'AESM, le REMPEC, l'OMI et l'UMM, ainsi que les représentants des deux PPL méditerranéens du Projet Partenariat GloBallast (la Croatie et la Turquie), ont contribué aux présentations proposées. Les experts présents ont partagé leurs connaissances et leur expérience avec les participants.

Objectif de la formation

Le principal objectif de la formation était de sensibiliser les autorités nationales compétentes de la région méditerranéenne à la Convention BWM en familiarisant les participants aux dispositions qu'elle comporte.

Parmi les autres objectifs visés, il s'agissait notamment de souligner l'importance d'une mise en œuvre cohérente englobant les questions qui concernent l'État du pavillon, l'État du port et l'État côtier, et de démontrer la nécessité d'une approche transversale du problème dans les administrations, c'est-à-dire d'une approche commune dans les domaines du transport, de l'environnement, de la santé, de la communication, etc.

Pour tenir compte de l'hétérogénéité du public, la formation a été articulée autour d'une grande variété de sujets en lien avec la mise en œuvre de la Convention BWM.

Bien que le contenu de la formation n'ait pas été préformaté, des modules existants ont été réutilisés afin de favoriser un socle commun de connaissances et de compétences.

Pour illustrer ces présentations générales, les représentants des PPL devaient fournir des informations pratiques sur la mise en œuvre de la Convention BWM en Croatie et en Turquie.

Cette formation visait enfin à créer des interactions pour favoriser le partage de connaissances et permettre aux participants de tirer parti de l'expertise et de l'expérience de chacun.

3. LA FORMATION

Remarques d'ouverture

M. Frédéric Hébert, directeur du REMPEC, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants et aux intervenants et a rappelé l'importance de la coopération régionale face au problème de l'introduction d'espèces résultant de l'activité maritime. Il a également salué la contribution du Projet SafeMed II.

Ensuite, M. Jonathan Pace, Directeur de programme au REMPEC, et Fredrik Haag, Conseiller technique senior du Projet de Partenariat GloBallast pour l'OMI, ont introduit la thématique centrale, accueilli les intervenants et exposé le contenu de la session.

1^{er} jour – 8 mai

- La formation a débuté par la projection du film de 30 minutes « Invaders of the sea ». M. Haag a ensuite défini un certain nombre de principes importants et la terminologie associée aux espèces invasives et à la gestion des eaux de ballast. Il a également présenté la réponse internationale apportée au problème des espèces invasives dans le milieu marin. Il a poursuivi en soulignant la place que tient la Convention BWM parmi d'autres instruments de l'OMI et a expliqué l'importance du Projet GloBallast. Cette présentation était une adaptation du module 1 du programme de formation Contrôle et suivi de la conformité (Compliance Monitoring and Enforcement - CME) élaboré sous la responsabilité du Projet de Partenariat GloBallast.
- La seconde présentation de M. Fredrik Haag portait exclusivement sur la Convention BWM. Il a décrit la structure et les principales caractéristiques de ce texte et souligné les différentes exigences spécifiées en matière de gestion des eaux de ballast. Il a conclu par un bref rappel des devoirs des États parties. Cette présentation était une adaptation du module 3 du programme de formation CME du Projet GloBallast.
- La présentation suivante a été proposée par le Dr. Raphaël Baumler de l'UMM, qui a abordé l'ensemble des instruments internationaux en lien avec la Convention pour la gestion des eaux de ballast. Il a décrit, en particulier, les obligations posées par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et la Convention sur la diversité biologique (CBD). Cette présentation était une adaptation du module 2 du programme de formation CME.
- La dernière présentation de la journée, sur la « mise en œuvre de la Convention pour la gestion des eaux de ballast », a été proposée par le Dr. Baumler. Après un aperçu des risques associés aux eaux de ballast et à leur gestion, il a introduit le concept de barrière, c'est-à-dire les mesures d'atténuation visant à contrôler les risques. L'objectif ici était de souligner l'importance de la mise en œuvre d'une stratégie cohérente englobant les juridictions de l'État du pavillon, du port et côtier. Certains principes de base concernant la mise en œuvre de la Convention ont également été évoqués. Cette présentation était une adaptation du module 4 du programme de formation juridique élaboré sous la responsabilité du Projet de Partenariat GloBallast.
- La journée s'est terminée par une brève synthèse.

2^{ème} jour – 9 mai

- M. Brian Elliott, Responsable de projet senior pour la protection environnementale à l'AESM, a proposé un exposé sur la « Gestion des eaux de ballast vue sous l'angle de l'État du pavillon, du port et côtier ». Il a, en d'autres termes, détaillé le rôle et les responsabilités des États dans ce domaine. Il a présenté en particulier plusieurs aspects importants liés à la mise en œuvre de mesures complémentaires par les États côtiers. Il a mentionné le Certificat international de gestion des eaux de ballast, les documents associés et les expertises nécessaires. Cette présentation était une adaptation du module 4 du programme de formation CME évoqué plus haut. En complément de cette présentation, le Dr. Baumler a proposé un exercice sur le sujet.
- La présentation suivante, de M. Brian Elliott, s'est attachée à exposer le concept de contrôle et de suivi de la conformité, en se concentrant sur le Contrôle par l'État du port (PSC). Illustrant ses propos à l'aide d'un diagramme, M. Elliott a mis l'accent sur la complexité du contrôle PSC dans le cadre de la Convention BWM, en s'attardant plus particulièrement sur la question des prélèvements et de leur analyse. Il avait pour cela installé un microscope dans la salle de formation afin que les participants puissent analyser un prélèvement d'eau de mer. Il a en outre rappelé l'importance de disposer de bases dans le droit national concernant les sanctions et les peines encourues en cas d'infraction.
- Suite à la présentation de M. Elliott, le Dr. Baumler a fourni un exposé de « dernière minute » sur le principe et l'usage du formulaire de compte rendu de gestion des eaux de ballast. L'idée était de démontrer les avantages offerts par l'utilisation de ce document, simple et sans frais.
- Ensuite, M. Haag a proposé une présentation sur le « développement d'un cadre stratégique national pour la BWM ». L'objectif était de donner un aperçu du processus de mise en œuvre étape par étape de la Convention BWM dans le contexte national, en tenant compte des différents acteurs concernés. L'importance d'établir un groupe de travail national, une stratégie nationale et des dispositions opérationnelles adéquates a ainsi été démontrée.
- Suite à ces présentations générales, la déléguée de la Croatie, Mme Maja Markovic-Kostelac, Chef du Département international et juridique de la Direction du Trafic maritime, du Domaine maritime et des Ports au sein du Ministère de la Mer, des Transports et des Infrastructures, a présenté le processus de mise en œuvre des exigences de la Convention BWM dans son pays.
- M. Murat Korcak, Coordinateur de projet pour le Ministère turc du Transport, des Affaires Maritimes et des Communications, a à son tour présenté la mise en œuvre de la Convention dans son pays, en s'attardant sur le développement d'un logiciel d'évaluation des risques, lequel devrait être prochainement disponible en anglais pour tous les pays.
- M. Jonathan Pace, Directeur de programme au REMPEC, a présenté l'exposé final en clôture de la rencontre. Son intervention a porté sur la stratégie de mise en œuvre dans la région méditerranéenne. Après un court rappel du processus de coordination dans la région, il s'est intéressé à la « stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires » adoptée par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone. Il a brièvement décrit les priorités stratégiques mentionnées dans le document PNUE DEPI/MED IG 20/8 en lien avec la décision IG 20/11.

4. ÉVALUATION ET CONCLUSION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, tous les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation. Ils ont exprimé un vif intérêt pour le sujet et le contenu; l'organisation de la formation semble avoir satisfait la majorité d'entre eux.

Ces résultats sont résumés en Annexe 3 du présent rapport.

Après la dernière présentation, M. Pace et M. Haag ont conclu la formation et remercié l'ensemble des participants et des intervenants pour leur contribution à la réussite de celle-ci. Un certificat de participation et un CD contenant tous les supports de formation (y compris les présentations) ainsi que des documents de référence ont été remis à chacun des participants.

En guise de conclusion générale, les représentants ont exprimé un grand intérêt pour le sujet, ont salué les présentations, l'implication du Projet SafeMed II, du REMPEC et de l'OMI, et l'organisation de l'événement.

ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr. Shkelqim Xhaxhiu

Head of Department, Maritime Transport Policy
Ministry of Public Works and Transport
"Sheshi Skëndërbej"
Tirana

Tel: +355 4 23 80 744
Fax: +355 4 22 25 196
Mobile:+355 67 20 81 561
Email: shkelqim.xhaxhiu@mppt.gov.al
shxhaxhiu@yahoo.com

Mr. Bledar Çopani

Specialist
General Maritime Directorate, Durres
"Tregtare", Porti Detar
Durres

Tel: +355 52 222868
Fax: +355 52 22268
Mobile:+355 682030495
Email: bledi_kap@yahoo.it

BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINIE

Mrs. Senaida Mehmedovski

Expert Adviser for Waterway Transport
Ministry of Communications and Transport
Trg BIH 1
Sarajevo, 71000

Tel: +387 33 707608
Fax: +387 33 707694
Email: Senaida.mehmedovski@mkt.gov.ma

CROATIA / CROATIE

Mrs. Dubravka Lulić Krivić

Senior Environmental Protection Officer
Ministry of Maritime Transport and Infrastructure
Prisavlje 14
Zagreb 10000

Tel: +385 10000 6169 250
Fax: +385 10000 6169 069
Email: dubravka.krivic@pomorstvo.hr

Mr. Dinko Zaninović

Officer of the navigational watch over 500 BT and more
Ministry of Maritime Transport and Infrastructure
Obala Lazareta 1
Split 21000

Tel: +385 21000 362 436
Fax: +385 21000 346 555
Mobile:+385 091 596 9167
Email: zaninovic@net.hr

EGYPT / EGYPTE

Mr. Waleed Mohamed Hanafy

Researcher in Marine Environment Department
Maritime Transport Sector
4 Ptolemy Street
Alexandria 21514

Tel: +20 3 4842058
Fax: +20 3 4842096
Mobile:+20 01226755542
Email: mtswaleed@mts.gov.eg or mtswaleed@emdb.gov.eg

Mr. Joseph Samir Saad

Ship Safety Engineer
Egyptian Authority for Maritime Safety
Bab Gomrok (1)
Alexandria – 21513

Tel: +20 3 4802299
Fax: +20 3 4875633
Mobile:+20 01003363993
Email: josephco2000@hotmail.com

JORDAN / JORDANIE

Mr. Ahmad Amin Obeid Aldhmour

Port State Control Officer
Jordan Maritime Authority
Al Rasheed Street
P.O. Box 171
Aqaba 77110

Tel: +962 3 2015858 - 219
Fax: +962 3 2031553
Mobile:+962 799067450
Email: sanadhmour@yahoo.com

Mr. Abdul Rahman Mohammad Sabbah Darwish

Flag State Surveyor
Jordan Maritime Authority
Al Rasheed Street
P.O. Box 171
Aqaba 77110

Tel: +962 3 2015858 - 219
Fax: +962 3 2031553
Mobile:+962 797274787
Email: abed_dr2006@yahoo.com

LEBANON / LIBAN

Mr. Bilal Abdul Hay

Port Operation/Tripoli Port
Tripoli Port Authorities
Tripoli Port
Tripoli

Tel: +961 3 260771
Fax: +961 6 205 797
Mobile:+961 3260771
Email: captport1@hotmail.com

Mr. Amer Bayda

Head of Maritime Navigation Section
Directorate General of Land and Maritime Transport
Georges Picot Street
Starco Building 3rd Floor
Beirut

Tel: +961 1 372768
Fax: +961 1 372768
Mobile:+961 3 583424
Email: amerr_baa@hotmail.com

LIBYA / LIBYE

Mr. Miloud Omran

Manager, Information & Communication Technology Office
Libyan Ports & Maritime Transport Authority
Janzour Coastal Road
Tripoli

Tel: +218 21 489 1415
Fax: +218 21 489 3436
Mobile:+218 92 519 1276
Email: itmanager@lma.ly
lsaf@mail.lttnet.net

MALTA / MALTE

Mr. Neville Spiteri

MSD Executive
Transport Malta
Xatt l'Ghassara ta l-Gheneb
Marsa MRS 1917

Tel: +356 22 914312
Fax: +356 21 241460
Mobile:+356 79359972
Email: Neville.a.spiteri@transport.gov.mt

Mr. Stefan Sant

Assistant Registrar
Transport Malta
Xatt l'Ghassara ta l-Gheneb
Marsa MRS 1917

Tel: +356 21 250360
Fax: +356 21 241460
Email: Stefan.sant@transport.gov.mt

Mr. John Alden

Safety Co-Ordinator
Merchant Shipping Directorate Transport Malta
Malta Transport Centre
Marsa MRS 1917

Tel: +356 21250360
Fax: +356 21241460
Email: john.alden@transport.gov.mt

MALTA / MALTE cont.

Ms. Carmen Mifsud

Senior Environment Protection Officer
Malta Environment and Planning Authority
P.O. Box 200
Marsa MRS 1000

Tel: +356 22907103
Fax: +356 21228438
Email: carmen.mifsud@mepa.org.mt

Ms. Joanne Vassallo

Environment Protection Officer
Malta Environment & Planning Authority
P.O. Box 200
Marsa MRS 1000

Tel: +356 22907222
Fax: +356 22902295
Email: joanne.vassallo@mepa.org.mt

MONTENEGRO / MONTENEGRO

Ms. Darinka Joksimovic

Senior Advisor
Prevention of Pollution from Ships Division
Maritime Safety Department
Marsala Tita 7
Bar 85000

Tel: +382 30 313 240
Fax: +382 30 313 274
Mobile:+382 69 312 550
Email: nina.joksimovic@pomorstvo.me

Ms. Ksenija Rakocevic

Advisor
Prevention of Pollution from Ships Division
Maritime Safety Department
Marsala Tita 7
Bar 85000

Tel: +382 30 313 240
Fax: +382 30 313 274
Mobile:+382 69 019 741
Email: ksenija.rakocevic@pomorstvo.me

MOROCCO / MAROC

Mr. Aziz Madih

Chef de Service de la Marine Marchande
Direction de la Marine Marchande
Port de M'diq

Tel: +212 539 663404
Fax: +212 539 975036
Mobile:+212 066469 5927
Email: azizmadih@yahoo.fr

Mr. Abdelfattah Kandani

Chef de Service de la Marine Marchande
Direction de la Marine Marchande
Port de Safi, B.221
Safi 46000

Tel: +212 524 626943
Fax: +212 524 626943
Mobile:+212 673 53350
Email: qmsafi@menara.ma or kandaniabdelfateh@yahoo.fr

PALESTINIAN AUTHORITY / L'AUTORITE PALESTINIENNE

Mr. Omar Salman

General Director
Ministry of Transport
Al-Nahda Street
Ramallah

Tel: +970 2 295 1960
Fax: +970 2 295 1960
Mobile:+970 598910062
Email: omarsalman66@yahoo.com

Mr. Ahmed Amarna

Director of Technical Department
Ministry of Transport
Al Nahda st
Ramallah

Tel: +972 2 2951460
Fax: +972 2 2951460
Mobile:+972 597910 176
Email: aamarneh@yahoo.com

TUNISIA / TUNISIE

Mr. Faical Habayeb

Officier de la Marine Marchande et des Ports
Chef du sous quartier maritime de Kerkennah (SFAX)
Office de la Marine Marchande et des Ports
Région Maritime de SFAX – Port de Pêche de SFAX
SFAX 3065

Tel: +216 74 481866
Fax: +216 74 481866
Mobile:+216 24336808
Email: hbaiebfaycal@yahoo.fr

Mr. Abderrahmene Arfaoui

Sous-directeur à la Direction Générale de la Marine Marchande
Ministère du Transport (Prés de l'Aéroport-Tunis Carthage)
Avenue Mohamed Bouazizi
Tunis 2039

Tel: +216 71 772 110
Fax: +216 71 806 413
Mobile:+216 98814761
Email: a.arfaoui@laposte.net

TURKEY / TURQUIE

Mr. Abdulgafur Beliktay

Biologist
Ministry Of Transport, Maritime Affairs and Communications
Gmk Bulvari No:128 Maltepe
Ankara 06500

Tel: +90 312 232 38 50 /2159
Fax: +90 312 231 33 06
Mobile:+90 532 715 91 80
Email: a.beliktay@denizcilik.gov.tr

Mr. Turgay Buyuran

Maritime Expert
Ministry Of Transport, Maritime Affairs and Communications
Gmk Bulvari No:128 Maltepe
Ankara 06500

Tel: +90 312 232 38 50 / 2554
Fax: +90 312 231 33 06
Mobile:+90 533 557 42 31
Email: turgay.buyuran@denizcilik.gov.tr

LECTURERS / CONSULTANTS

Mr. Fredrik Haag

Chief Technical Adviser
GloBallast Partnerships
Marine Environment Division
International Maritime Organization (IMO)
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel: +44 20 7463 4161
Fax: +44 20 7587 3210
Email: fhaag@imo.org

Mr. Brian Elliott

Senior Project Officer, Environmental Protection
European Maritime Safety Agency (EMSA)
Cais de Sodre
1249-206 Lisbon
PORTUGAL

Tel: +351 211 2094 69
Fax: +351 211 209 261
Email: brian.elliott@emsa.europa.eu

Mr. Raphael Baumler

Assistant Professor
World Maritime University (WMU)
Citadellsvägen 29, 21118 Malmö
SWEDEN

Tel: +46 40 35 63 382
Fax: +46 40 12 84 42
Mobile: +46 7 65 79 28 16
Email: rb@wmu.se

Mr. Murat Korçak

Project Coordinator
Ministry Of Transport, Maritime Affairs and Communications
Gmk Bulvari No:128 Maltepe
Ankara 06500
TURKEY

Tel: +90 312 232 38 50 / 2174
Fax: +90 312 231 33 06
Mobile: +90 532 524 33 71
Email: murat.korcak@denizcilik.gov.tr

Mrs. Maja Markovcic-Kostelac

Head of Legal and International Department
Directorate of Maritime Traffic, Maritime Domain and Ports
Ministry of Maritime Affairs, Transport and Infrastructure
Prisavlje 14, 10000 Zagreb
CROATIA

Tel: +385 (1) 61 69 070
Mobile: +385 99 2111 216
Fax: +385 (1) 619 59 56
E-mail: maja.markovcic@pomorstvo.hr

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)**

**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Mr. Jonathan Pace

Senior Programme Officer

Mr. Joseph Zerafa

SafeMed Project Officer, Maritime Safety

Ms. Lara Attard Bezzina

Administrative Assistant

Mr. Christopher Sacco

Administrative/Financial Assistant

REMPEC

Maritime House

Lascaris Wharf

Valletta VLT 1921

Malta

Tel: +356 21 33 72 96/7/8

Fax: +356 21 33 99 51

E-mail: rempec@rempec.org

ANNEXE 2 - PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS

Day 1 – Tuesday 8 May	
08.30 – 09.00	Registration
09.00 – 09.30	Opening and Introduction to the course - Fredrik Haag / Jonathan Pace
09.30 – 10.00	Video “Invaders of the sea”
10.00 – 10.30	Introduction to Ballast Water Management - Fredrik Haag
10.30 – 11.00	<i>Coffee Break</i>
11.00 – 12.00	Ballast Water Management Convention and Guidelines - Fredrik Haag
12.00 – 12.30	<i>Questions and Discussion</i>
12.30 – 14.00	<i>Lunch</i>
14.00 – 15.00	Other International Instruments and Principles relevant to Ballast Water Management - Raphael Baumler
15.00 – 15.30	<i>Coffee Break</i>
15.30 – 16.30	Implementing the Ballast Water Management Convention - Raphael Baumler
16.30 – 17.00	<i>Exercise / Questions and Discussion</i>
17.00	Closure of Day 1

Day 2 – Wednesday 9 May

09.00 – 10.30	Flag, Port and Coastal State Aspects of Ballast Water Management (including Exercise) – Brian Elliott & Raphael Baumler
10.30 – 11.00	<i>Coffee Break</i>
11.00 – 12.15	Compliance, Monitoring and Enforcement (including Sampling Exercise) - Brian Elliott
12.15 – 12.45	BWRF & targeting as a mitigating principle – Raphael Baumler
12.45 – 14.00	<i>Lunch</i>
14.00 – 15.00	Development of a National Strategic Framework for Ballast Water Management – Fredrik Haag
15.00 – 15.30	<i>Coffee Break</i>
15.30 – 16.30	National Examples: Implementing the Ballast Water Management Convention - Croatia Mrs. Maja Markovic-Kostelac and Turkey Mr. Murat Korçak
16.30 – 17.00	Implementing the Ballast Water Management Convention in the Mediterranean – Recent Developments - Jonathan Pace
17.00 – 17.30	Presentation of Certificates & Closing remarks

ANNEXE 3 - RESULTATS DES FICHES D'EVALUATION DES PARTICIPANTS

1. Le contenu de ce stage a t-il répondu à vos attentes?

Au delà de mes attentes	<input type="text" value="13"/>
Plus ou moins équivalent à mes attentes	<input type="text" value="15"/>
En deçà de mes attentes	<input type="text"/>

2. De façon générale, comment jugez vous le contenu et la qualité des conférences et présentations?

Très bon	<input type="text" value="23"/>	Plutôt bon	<input type="text" value="3"/>
Bon	<input type="text" value="3"/>	Pas assez bon	<input type="text"/>

3. Avez vous acquis de nouvelles connaissances durant ce stage?

Beaucoup	<input type="text" value="26"/>
Quelques unes	<input type="text" value="3"/>
Pas assez	<input type="text"/>

4. Pensez vous que les nouvelles connaissances acquises durant ce stage vous aideront dans votre travail quotidien?

Très souvent	<input type="text" value="23"/>
Quelques fois	<input type="text" value="6"/>
Jamais	<input type="text"/>

Commentaires

- *Des informations utiles pour améliorer les inspections et protéger les ressources locales*
- *Soutenir le travail du PSCO et aborder la conformité environnementale*
- *Ce cours devrait être accompagné par des exercices*
- *Lien avec d'autres conventions, comme la CDB*
- *Le matériel fourni est bon*

5. **Pensez vous que la durée des conférences et présentations était adéquate?**

Plutôt adéquate

Trop longue

Trop courte

6. **Avez vous eu assez de temps pour poser vos questions?**

Oui

Non

7. **A votre avis, y a-t-il d'autres sujets ou questions que ce stage aurait du traiter?**
(*Quelques-uns des commentaires*)

- *Informations complémentaires sur la mise en œuvre (1 commentaire)*
- *Informations complémentaires sur les systèmes BWM (6 commentaires)*
- *Informations complémentaires sur l'équipage et les entreprises (1 commentaire)*
- *Conflits avec les lois actuelles (1 commentaire)*
- *Une approche pratique de la BWM (1 commentaire)*

8. **Pensez vous qu'il était intéressant de rencontrer d'autres responsables de la région méditerranéenne?**

Oui

Non

9. **Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les plus intéressantes?**

(*Compilation de toutes les réponses*)

Toutes les présentations ont été intéressantes. En outre, il semble que les exemples pratiques de la Croatie et la Turquie ont été très appréciés.

10. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvées les moins intéressantes?

(Compilation de toutes les réponses)

Murat Korçak (1 réponse)

Brian Elliott (1 réponse)

Le premier jour (1 réponse)

Tous (1 commentaire)



Probablement une incompréhension de la question

11. De façon générale, êtes-vous satisfait de ce stage?

Très satisfait

22

Satisfait

7

Insatisfait

12. Autres commentaires

(Quelques-uns des commentaires)

- *Des formations supplémentaires sont attendues (3 commentaires) ainsi qu'une formation plus longue, intégrant les questions techniques (1 commentaire)*
- *Une présentation spéciale sur les systèmes de traitement BWM à bord est attendue (1 commentaire)*
- *Très utile de se concentrer sur les aspects de mise en œuvre (1 commentaire)*
- *Remerciements chaleureux au REMPEC et à son organisation*

Principaux points des réactions et avis:

- **Le cours était très réussi et très appréciée**
- **L'introduction des exemples croate turc a été appréciée.**
- **Des informations supplémentaires sur le système BWM devraient être considérées**
- **Des cours supplémentaires devraient être proposées**